



NOSTRE VILATGE

COMMUNE DE SERRES SUR ARGET

BULLETIN MUNICIPAL
SEPTEMBRE 2023

CARNET NOIR

Annabel Augustin,
1^{ère} adjointe de notre
commune, nous a quittés le
15 août dernier.

Elle s'était installée en 2005 à Gayet avec son mari Thierry, chemin des petits pas, dans la maison familiale de ses vacances et de sa jeunesse. Elle a, depuis, toujours été investie dans la commune et s'est fait élire en 2017 1^{ère} adjointe aux finances et aux ressources humaines. Au-delà de sa rigueur dans l'exercice de son mandat, son empathie, sa simplicité et sa gentillesse ont marqué tous ceux qui l'ont approchée. Sa bonne humeur était permanente, quelles que soient les circonstances et son état de santé. Elle portait des valeurs fortes de solidarité et d'entraide, valeurs que nous faisons perdurer aujourd'hui en mettant en œuvre son projet de mutuelle communale pour les habitants.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Le conseil municipal était un peu une 2^{ème} famille... Annabel nous manquera beaucoup.

Nous vous proposons de nous retrouver, le **samedi 7 octobre à 11h** devant la mairie pour un hommage qui lui sera consacré, suivi d'un moment de convivialité.



INFOS PRATIQUES HORAIRES

MAIRIE

Lundi : 14h30-16h30
sur rdv jusqu'à 18h30
Mardi : 14h30-16h30
Mercredi : 10h-12h
Jeudi : 14h30-16h30
Vendredi : 10h-12h
Tel : 05 61 65 16 21

✉ : contact@mairie-serres-sur-arget.fr
Site : www.serres-sur-arget.fr

AGENCE POSTALE

Lundi : 14h30-17h30
Mardi : 14h30-17h30
Mercredi : 14h30-17h30
Jeudi : 14h30-17h30
Vendredi : 14h30-17h30
Samedi : Fermé
☎ : 05 34 14 51 92



AGENDA ANIMATIONS LOCALES



SAMEDI 07 OCTOBRE
11H - 13H

Homage à Annabel Augustin,
et moment de convivialité à la mairie.

MARDI 31 OCTOBRE
17H - 19H

lectures d'Halloween
avec l'ARGET, place du village



SAMEDI 25 NOVEMBRE

Soirée Aligot avec le comité
des fêtes, à la salle polyvalente

DIMANCHE 03 DECEMBRE



Marché de Noël
à la salle polyvalente

LES 2^{ème} ET 4^{ème} MARDIS
DE CHAQUE MOIS A 17H30

Apéro-tricot
avec l'ARGET à Cambié

PERSONNEL COMMUNAL

Nous avons accueilli Chantal Ducasse en
Février au poste de secrétariat de mairie,
en complément de Gaëlle.
Une nouvelle directrice d'ALAE commence
le 1^{er} octobre à l'école, Julia Blanquet, nous
lui souhaitons également la bienvenue.



FINANCES, FISCALITÉ & INVESTISSEMENTS



Le 11 avril 2023 le Conseil Municipal a présenté les deux documents financiers principaux de la gestion communale :
• le compte administratif 2022
• le budget 2023

Quels sont les éléments prédominants qui ont influencé notre réflexion dans l'élaboration de ces documents ?

- Un environnement économique très défavorable, en particulier une inflation très élevée, (surtout en ce qui concerne l'énergie) et une hausse (justifiée) de la valeur du point de rémunération du personnel, qui pénalise énormément nos finances.
- Un endettement toujours élevé malgré les efforts fournis depuis cinq ans (le capital de la dette a été ramené de 1 837 000 € en 2017 à 1 000 000 € en 2022).
- Des contraintes de fonctionnement inhérentes à la structure de la commune : multitude de hameaux, donc grand linéaire de voirie, équipements publics importants très positifs pour la commune mais qui ont des coûts de fonctionnement non négligeables.
- Des modifications incessantes des règles fiscales s'appliquant aux collectivités territoriales : le gel du taux de la taxe d'habitation en 2019 et sa suppression définitive en 2023 sur les résidences principales.

Face à ces éléments, nous nous sommes vus contraints de procéder à une augmentation des taux de fiscalité que nous avons maintenus inchangés depuis cinq ans. Les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sont augmentés de 8% , auxquels s'ajoute la revalorisation des bases décidée par l'État.

En matière d'investissement l'année 2022 a été marquée par la réalisation d'équipements attendus par la population en particulier la cantine de l'école mais également par l'aménagement de logements dans l'ancien presbytère, la rénovation de l'isolation et du chauffage de l'école et de la mairie ainsi que des travaux de voirie comme chaque année.

L'année 2023 verra l'achèvement des travaux sur la mairie et l'école, la réalisation de la signalétique liée au nouvel adressage (plaques de rues, numérotation des habitations), le démarrage des travaux de défense incendie et bien sûr le programme de travaux de voirie.

Tout ceci se fera bien entendu, comme les années précédentes, dans une rigueur de gestion de tous les instants, avec une forte sollicitation des services techniques de la commune pour diminuer les coûts d'investissement.



TRAVAUX



De nombreux travaux ont eu lieu cette année à Serres-sur-Arget. Voici les principaux et plus coûteux d'entre eux. Tous ces dossiers ont été soldés ou sont en voie de l'être, l'isolation de l'ALAE pour compléter le dossier isolation école devrait s'effectuer aux vacances d'automne.

Comme vous pouvez le voir, de nombreuses subventions sont venues soutenir ces investissements.

OPÉRATION	ÉTAT DES DÉPENSES H.T.	
Chauffage école Coût initial : 19 905 € H.T.	21 751 €	
DETR	RÉGION	DÉPARTEMENT
8 522 €	4 751 €	1 901 €

OPÉRATION	ÉTAT DES DÉPENSES H.T.	
Chauffage et isolation mairie Coût initial : 32 271,28 € H.T.	34 144,72 €	
DETR	RÉGION	DÉPARTEMENT
12 908 €	8 067 €	3 227 €

OPÉRATION	ÉTAT DES DÉPENSES H.T.	
Rénovation piscine municipale Coût initial : 9 500,68 € H.T.	9 554,76 €	
DETR	RÉGION	DÉPARTEMENT
2 851 €	1 450 €	950 €

OPÉRATION	ÉTAT DES DÉPENSES H.T.
Isolation école Coût initial : 20 905,60 € H.T.	15 913,32 €
DSIL	
16 724 €	

OPÉRATION	ÉTAT DES DÉPENSES H.T.			
Rénovation du presbytère Coût initial : 82 859,28 € H.T.	91 246,68 €			
DETR	RÉGION	DÉPARTEMENT	AGGLO	DÉPARTEMENT
14 075 €	16 000 €	19 050 €	5 500 €	6 595 €

Les travaux de voirie ont quant à eux pris du retard pour deux principales raisons :

Ils sont délégués à l'Agglo Foix-Varilhes, qui avait elle-même des retards de planning.

Le budget contraint de la commune au printemps n'a par ailleurs pas permis de planifier un nouveau programme pluriannuel de travaux. Une réflexion est en cours pour une programmation l'an prochain.

SANTÉ



» PROJET DE CENTRE DE SANTÉ EN BARGUILLÈRE

Nous avons travaillé depuis un an en commun avec des professionnelles de santé, des habitants et des élus de communes voisines à l'émergence d'un centre de santé innovant en Barguillère. Plusieurs pistes ont été explorées et nous espérons pouvoir faire naître un bâtiment médical sur le terrain de l'ancien camping de la Mouline. Les investissements, évalués à 1 million d'euros environ, ne nous permettaient pas de porter le projet seuls, au vu de l'endettement existant de la commune. Nous avons donc sollicité l'avis et la participation des communes de la Barguillère pour porter ensemble ce projet. C'était à la fois l'occasion de soutenir un projet de jeunes en milieu rural, d'apporter une réponse au désert médical qui est le nôtre et de fédérer autour d'un même projet. Hélas, la peur d'investir en commun et à une échelle importante, a freiné l'enthousiasme de nos voisins, qui n'ont pas, pour certains, souhaité s'investir à nos côtés. Celui-ci ne pourra donc pas voir le jour en Barguillère, nous le regrettons profondément. Nous espérons néanmoins qu'il trouvera un lieu d'accueil en Ariège, car particulièrement intéressant. La commune de Serres-sur-Arget souhaite continuer à réfléchir avec ses habitants aux questions de santé. Nous vous proposerons donc une rencontre prochainement pour apporter des éléments conclusifs et constituer un groupe de travail et de réflexion pour la suite.

» MUTUELLE COMMUNALE

La commune engage un partenariat avec la mutuelle solidaire **MUTAMI**. Cela afin de proposer à tous et toutes, quel que soit l'âge, de bénéficier d'une couverture complémentaire santé intéressante et accessible. Après une enquête auprès de la population, une réunion publique aura lieu le 26 septembre à 18h30 à la salle polyvalente. Cela sera l'occasion de venir rencontrer les mutualistes de MUTAMI et de poser vos questions !

CULTURE & LOISIRS



» BUS-SPECTACLE ESTIVE

La commune vous propose, à raison d'une fois par mois, de bénéficier d'une **navette gratuite** et d'un **tarif préférentiel pour aller voir un spectacle de l'Estive (Foix)**. La communauté d'agglomération met un véhicule neuf places à disposition et la commune de Serres-sur-Arget finance le carburant. Un membre du conseil municipal assure le trajet. Il nous semble important de faciliter un accès à la culture lorsque l'on habite en milieu rural.

Renseignements au 06 15 44 76 96

» CINÉMA DE PLEIN AIR

Pour la 3^{ème} année consécutive, 4 communes de la Barguillère ont reçu cet été un film projeté en plein air et gratuit pour le public. Ce sont 8 communes de la Barguillère qui financent ce projet et qui l'organisent ensemble. Cette année, les communes de Burret, Serres-sur-Arget, Saint-Pierre-de-Rivière et Brassac accueilleraient ces séances familiales, sur écran géant. En partenariat avec l'Estive.

URBANISME



» PLUI-H, MODE D'EMPLOI

Encore un nouveau sigle que vous allez régulièrement voir ces prochaines années : **PLUI-H** c'est-à-dire **Plan Local d'Urbanisme Intercommunale et Habitat**.

Jusqu'à présent les communes étaient les seules responsables de l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme, document principal de définition de l'avenir du village.

La loi a changé. La responsabilité de ces documents est confiée aux intercommunalités sauf refus de 25% des communes.

Nous ne souhaitons pas transférer cette compétence, considérant que le principal document de planification et de gestion du droit du sol du village devait rester de la responsabilité des élus de la commune, plus à même de créer le dialogue avec les habitants.

Malheureusement, nous n'avons pas été suffisamment nombreux à défendre cette position et c'est donc l'Agglo Foix Varilhes qui est en charge de son élaboration. Bien sûr, nous participerons avec assiduité afin que les souhaits de la population de la commune soient bien pris en compte.

Dès à présent l'agglomération a défini les objectifs de ce projet :

- Elaborer un outil de planification et de gestion du droit des sols adapté à nos besoins quotidiens et cohérente avec les politiques publiques déployées
- Accompagner la mise en œuvre des projets de l'agglo et des communes
- Elaborer un projet en collaboration étroite avec les élus.
- S'inscrire dans une démarche de sobriété foncière.
- Harmoniser les politiques de l'urbanisme et de l'habitat.

Ce PLUI-H doit être le fruit d'une démarche concertée.

Hormis les concertations institutionnelles obligatoires (personnes publiques associées, conseil de développement...) l'Agglo a mis en place des dispositifs pour que les habitants puissent s'inscrire dans la démarche :

- Registre de la concertation au siège de l'agglo et à France service à Varilhes pour recueillir vos observations
- Le site internet de l'agglo : www.agglo-foix-varilhes.fr pour prendre connaissance de l'avancement du dossier.
- Une adresse mail dédiée à la concertation : pluih.concertation@agglo-pfv.fr
- Des réunions publiques seront organisées.

Enfin, bien sûr la mairie reste à votre disposition pour toute information et pour porter votre vision de l'avenir de Serres sur Arget.

» INFRACTIONS D'URBANISME

Nous constatons que de plus en plus de constructions de vérandas, pergolas, abris de jardin, ou des changements de destination de grange ne sont pas déclarés en mairie. Nous vous rappelons que ces travaux, comme tout changement d'aspect extérieur, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme ou si cela n'a pas été fait, nécessitent une régularisation en mairie a posteriori.

» CINÉMA MENSUEL

Depuis plus d'un an maintenant, vous pouvez aller au cinéma chaque mois, ici, dans votre commune ! En partenariat avec l'Estive, dans le cadre de son programme de cinéma itinérant, chaque 1^{er} dimanche du mois à 20h30. A la salle communale de Cambié.
La séance coûte 5,5 € ou 4,5 € (tarif réduit).



LOISIRS



La piscine municipale a ouvert du 9 juillet au 30 août et 1300 visiteurs (dont 266 gratuits) ont été comptabilisés, ce qui constitue une hausse continue de la fréquentation de ce lieu. Ils ont été accueillis par Brian, le maître nageur, Anne, Soraya et Yasmine. La piscine a dû fermer

7 jours pendant cette période en raison de la météo. Un bilan a été dressé à la fin de la saison et des modifications pourraient être apportées. La plage horaire d'ouverture pourrait passer de 14 à 15 heures, la fermeture serait reportée à 20 heures afin de s'adapter aux fortes chaleurs. Si les finances de la commune le permettent, un point de vente de boissons et de glaces sera réalisé sur place. Le maître nageur a donné son accord pour revenir l'an prochain. Il continuera de proposer des cours de natation ou d'aquagym.



ENVIRONNEMENT

» COUPE D'USAGE

Le bois de chauffage issu de la coupe d'usage sera livré sur la commune courant octobre. Merci aux personnes qui avaient candidaté de prendre contact avec Michel Andolfo au 06 72 02 40 44 ou avec la mairie. Le lot correspond à 8 stères en 2 mètres, il est au prix de 340 euros TTC. Possibilité de rajouter des personnes suite à certains désistements.

» DÉCHETS VERTS

Le kiosque à broyat rouvrira le 2 octobre pour une durée de 2 semaines. Le SMECTOM viendra broyer vos végétaux le 16 octobre. Nous vous rappelons qu'il est situé aux abords de la zone de point d'apport volontaire du Peyrou (en contrebas de la salle polyvalente) et qu'en dehors des périodes consacrées, il est interdit d'y déposer des déchets verts.

COMMUNICATION

Si vous ne l'avez pas encore installée sur votre smartphone, pensez à vous munir de l'application Panneau Pocket, téléchargeable gratuitement. Vous recevrez ainsi en temps réel les alertes et informations importantes de votre commune. Cette application s'utilise également depuis un ordinateur.

ADRESSAGE

L'adressage de notre commune est finalisé. Vous avez reçu dans vos boîtes à lettre un certificat d'adressage vous permettant de déclarer votre nouvelle adresse aux administrations et autorités locales. Si ce n'est pas le cas, merci de vous rapprocher de la mairie. Des subventions pour l'achat des plaques correspondant aux noms de rue et aux numéros ont été demandées, elles seront achetées en 2024.



MOBILITÉ



La communauté d'agglomération Foix-Varilhes a lancé son programme de transport collectif avec l'agglomération-bus. Un nouveau service de transport à la demande existe également.

Retrouvez tous les renseignements (lignes, horaires, tarifs, réservations) sur le site <https://lagglobus.fr/>

RECENSEMENT

Au mois de janvier 2023, vous avez été appelés à répondre au questionnaire du recensement national qui a lieu tous les cinq ans. Il est organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et réalisé sur le terrain par la commune.

Une grande partie de la population a choisi de répondre par internet. Celles et ceux ayant préféré la réponse papier ont reçu la visite des agents recenseurs de la commune.

Nous tenons à remercier les agents pour leur travail précis et également remercier les habitants qui ont accepté de prendre du temps pour répondre.

Les résultats sont les suivants :

Résidences principales : 370

Résidences secondaires : 134

Logement vacants : 50

Nombre d'habitants : 743

A ce nombre d'habitants, il convient d'ajouter les résidents de communautés recensés directement par l'INSEE (Abbaye du Pesquié, l'ADAPEI) ce qui représente 80 habitants. Soit au total 823 habitants, soit une augmentation importante par rapport au dernier recensement (environ 100 habitants supplémentaires).

Cette hausse sera bénéfique puisque certaines dotations financières de l'Etat sont calculées en fonction de la population, en particulier la plus importante d'entre elles, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

